

23 1 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_233 : COMMUNE DE PUYGOUZON - APPROBATION DE LA RÉVISION
DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DEVENU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'an deux mille dix sept, le douze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017

N° DEL2017_233 : COMMUNE DE PUYGOUZON - APPROBATION DE LA RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DEVENU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilote : Urbanisme

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

Le conseil municipal de Puygouzon a mis en révision le 4 février 2010 son Plan d'occupation des sols (POS) pour le transformer en Plan local d'urbanisme (PLU) avec pour objectifs :

- La prise en compte des éléments de diagnostic et de projet du S.C.O.T. du Grand Albigeois,
- La cohérence entre le schéma d'assainissement de la commune et le document référent d'urbanisme,
- Une meilleure gestion de l'urbanisation de la commune à court terme, de l'avenir et du développement urbanistique de la commune,
- Une réponse aux prérogatives des lois Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) et Urbanisme et Habitat (UH),
- Une meilleure prise en compte de l'environnement dans les opérations d'aménagement de la commune via une étude d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU).

Les modalités de concertation avec les divers acteurs du territoire (population, associations locales et autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole) ont été mises en œuvre à savoir :

- L'exposition au public des éléments d'études évoluant au fur et à mesure de l'avancée des études et des documents du PLU ;
- La mise à disposition d'un registre d'observations servant à recueillir par écrit les remarques et propositions de la population (celles-ci ont pu être également être adressées par courrier à Monsieur le Maire) ;
- La mise à la disposition du public des éléments d'études, les documents du PLU et les registres à la mairie aux heures d'ouverture ;
- Quatre réunions publiques ;
- Quatre parutions dans les bulletins municipaux, ou lettres d'information ou articles d'information dans les journaux locaux,

Le bilan de la concertation et l'arrêt du projet sont intervenus en séance du conseil communautaire du 15 décembre 2016. Le projet a été ensuite notifié aux personnes publiques associées et souhaitant être consultées pour rendre un avis dans les 3 mois à partir de la saisine.

Ce projet de révision a été soumis à enquête publique du 26 juin 2017 au 10 juillet 2017 inclus en mairie de Puygouzon.

Monsieur le Commissaire Enquêteur a tenu trois permanences dans les locaux de la mairie de Puygouzon, les jours et heures suivants :

- Le lundi 26 juin 2017 de 9 heures à 12 heures.
- Le jeudi 6 juillet 2017 de 14 heures à 17 heures.
- Le lundi 10 juillet 2017 de 14 heures à 17 heures.

Un registre d'observations, coté et paraphé, ainsi que le dossier de révision ont été mis à la disposition du public désirant le consulter.

Le Commissaire enquêteur a procédé à la notification à la commune des observations recueillies au cours de l'enquête publique dans les 15 jours qui ont suivi la clôture de l'enquête publique.

Le mémoire en réponse de la commune a été joint au rapport du commissaire enquêteur réceptionné le 15 août 2017 assorti de ses conclusions.

Celui-ci a formulé un avis favorable sans réserve au projet de révision du POS transformé en PLU.

La commune de Puygouzon, après avoir pris connaissance des avis des personnes publiques associées, du rapport du Commissaire Enquêteur et de son avis favorable, a procédé à des ajustements et compléments ne remettant pas en cause l'économie générale du projet. Le tableau de bord porté en annexe vient préciser le détail des changements opérés depuis l'arrêt du projet.

Le dossier du PLU de la commune de Puygouzon est consultable dans son intégralité au siège de la communauté d'agglomération de l'Albigeois et en mairie de Puygouzon pendant les jours et heures d'ouverture habituels au public.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'Urbanisme,

VU la délibération du conseil municipal de Puygouzon de lancement de la révision du POS du 4 février 2010, fixant les objectifs poursuivis et définissant les modalités de concertation,

VU la délibération du conseil communautaire du 15 décembre 2016 qui arrête le projet de révision et tire le bilan de la concertation,

VU les avis des personnes publiques associées et consultées,

VU l'avis de la CDPENAF du 15 juin 2017,

VU l'ordonnance du président du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 23 mai 2017, désignant monsieur Ledier en qualité de commissaire enquêteur,

VU l'arrêté communautaire n° 2017-023 du 31 mai 2017 mettant le projet de révision du POS à enquête publique,

VU le rapport et les conclusions favorables du commissaire enquêteur,

CONSIDÉRANT que les résultats de ladite enquête publique nécessitent quelques modifications du projet de révision du PLU telles qu'elles figurent en annexe, afin de prendre en compte les avis des personnes publiques associées, le bilan de la concertation, les observations du public et du rapport du commissaire,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la révision du POS en PLU de la commune de Puygouzon telle qu'elle est annexée à la présente.

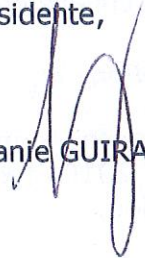
DIT QUE la présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage pendant un mois au siège de la communauté d'agglomération ainsi qu'à la mairie de Puygouzon,
- d'une mention de cet affichage en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- d'une publication de la présente délibération au recueil des actes administratifs,

DIT QUE le PLU révisé sera tenu à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération ainsi qu'à la mairie de Puygouzon aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,


Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL